

## Les régimes de retraite en France

Les organismes de retraite obligatoire, de base et complémentaire, partagent les principes suivants :

- **> un financement selon le mécanisme de la répartition** : les cotisations perçues une année donnée servent à payer les retraites au cours de la même année,
- **> une assurance retraite collective et obligatoire**, qui permet de garantir à tout assuré des ressources après l'arrêt de son activité professionnelle,
- > une forte dimension sociale, qui conduit à attribuer des droits à la retraite à ceux qui ne peuvent plus cotiser (par exemple à cause du chômage, de la maladie, d'un congé maternité), à attribuer des avantages spécifiques aux assurés ayant élevé des enfants, ou à garantir un montant minimum de retraite.

